

Le gouvernement porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale qu'en attendant les résultats des investigations de la justice militaire, la version des faits est celle communiquée par l'Etat Major Général des Armées.

Il réaffirme, qu'en tant que membre du Comité des droits de l'Homme, le Burkina Faso est conscient des engagements et de la responsabilité que cela implique et est respectueux des libertés individuelles et collectives.

A ce titre, tout en émettant des réserves sur les méthodes d'investigations des acteurs des mouvements de défense des droits humains, il prend acte des allégations et rassure que des investigations sont en cours sur les faits présentés.

Le Gouvernement rassure l'opinion nationale et internationale de sa ferme détermination à poursuivre les opérations de sécurisation du territoire national, des personnes et de leurs biens dans le strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Le Gouvernement salue la coopération fructueuse des populations et les invite à continuer de développer cet esprit patriotique dans le strict respect des consignes de sécurité qui leur sont communiquées.

Le Gouvernement réaffirme son soutien aux Forces de défense et de sécurité et salue leur professionnalisme dans leurs missions de défense et de protection des populations.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,



Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national

